

Décision 19-DCC-120 du 25 juin 2019

relative à prise de contrôle exclusif des sociétés Jeunesse TV et Lagardère

Thématique par le groupe M6

Posted on: 31 juillet 2019 | Secteurs :

PRESSE / MÉDIAS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

M6

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Sociétés Jeunesse TV et
Lagardère Thématiques

Lire

Le texte intégral de la décision

38.57 Ko